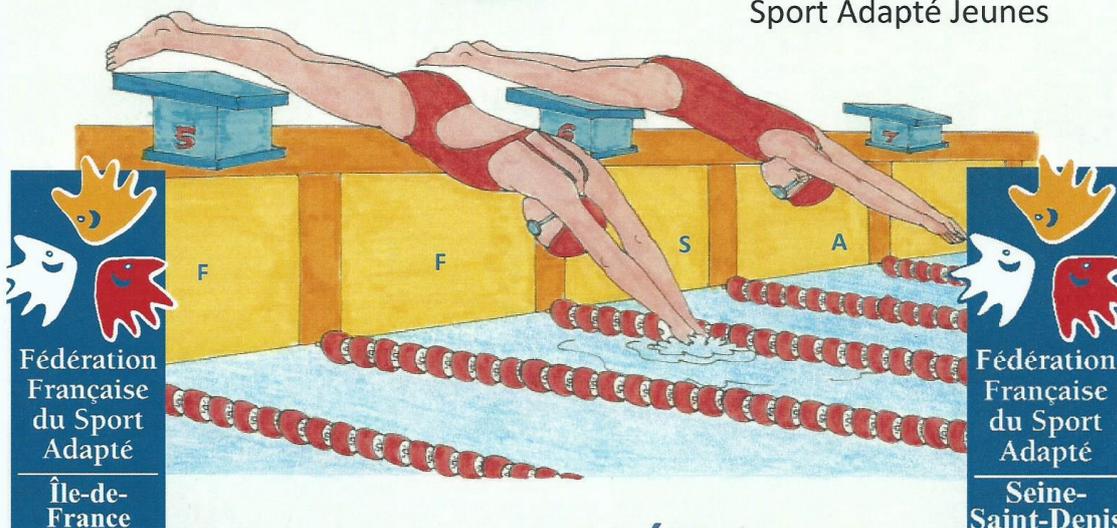


Jeune 1 et Jeune 2
Féminins et Masculins
D1 – D2 – D3



Qualificatif pour le
Championnat de France
Natation
Sport Adapté Jeunes



Championnat régional de Natation Sport Adapté Jeunes

5 avril 2016
13h-17h



Téléphone:
07 62 69 47 42

Mail:
amandine.vanacker@ffsa.asso.fr



MINISTÈRE
DE LA VILLE,
DE LA JEUNESSE
ET DES SPORTS

CNDS
CENTRE NATIONAL
POUR LE
DÉVELOPPEMENT
DU SPORT

 **île de France**

seine saint denis
LE DÉPARTEMENT



CROS
ÎLE-DE
FRANCE



Sommaire

Lieu de la compétition :	2
Piscine de Marville.....	2
Accès à la piscine	3
Plan.....	3
Accueil :	4
Equipement nécessaire :	4
Catégories d'âge :	4
Inscriptions et engagements :	5
Règlement sportif :	6
Rappels :	6
Programme prévisionnel :	7
Fiche d'inscription de l'association	8
Autorisations	9
Autorisation d'hospitalisation :	9
Autorisation de diffusion à l'image :	9
Fiche d'engagements sportifs	10

Lieu de la compétition :

Piscine de Marville

La piscine interdépartementale de Marville comprend :

-un bassin sportif de 25 mètres avec 6 couloirs



-un bassin d'apprentissage

-une fosse avec plongeoirs

La piscine dispose à l'extérieur d'un bassin de 50 mètres ouvert en juillet et en aout



Cette piscine a été inauguré en 1974

Accès à la piscine

Parc des Sports Paris-Seine Saint Denis

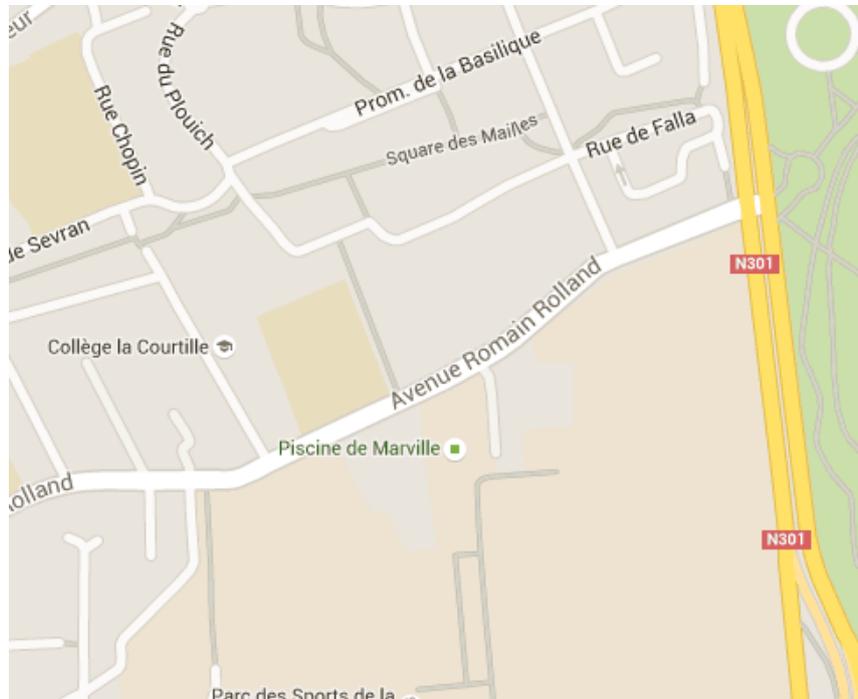
Chemin de Marville

93200 Saint Denis



Un parking est accessible devant la piscine.

Plan



Le Bus n°153, « arrêt La Courtille » se situe à proximité de la piscine.



Accueil :

L'accueil se fera pour l'ensemble des sportifs et accompagnateurs à la piscine de Marville le mardi 5 avril 2016 de **13h à 13h30**.

Vous présenterez à ce moment-là la licence compétitive de la saison en cours ainsi que le certificat médical et recevrez le programme de la compétition.

Attention : tout sportif ne présentant pas sa licence et son certificat médical sera interdit de participation.

Equipement nécessaire :

Maillot de bain : les nageurs doivent être équipés d'un maillot de bain une pièce de type compétition. Les « caleçons », « shorts », « body gym » ou maillots de plage sont interdits.

Lunettes de nage : Seules les lunettes de nage sont autorisées. Les masques, demi-masques, lunettes en verre, ou tout matériel de plage ou de plongée sont interdits.

Bonnets de bain : Le bonnet de bain est obligatoire.

Recommandation : N'oubliez pas de venir avec vos claquettes de piscine pour vous déplacer dans la piscine, la surface pouvant se révéler glissante.

Catégories d'âge :

Catégories	Jeune 1	Jeune 2
Pour la saison 2015-2016	Né(e)s le 1 janvier 2001 et après	Né(e)s entre le 1 janvier 1996 Et le 31 décembre 2000



Inscriptions et engagements :

Le responsable de l'association est chargé de compléter le dossier et de le faire parvenir au plus tard le **Vendredi 18 mars 2016** au CDSA 93.

Soit par voie postale à l'adresse suivante :

CDSA 93 au CDOS 93
32 rue Délizy, Hall 2,
Amandine Vanacker, CR Natation SAJ
93500 Pantin

Soit par mail : amandine.vanacker@ffsa.asso.fr

Ce dossier comprend :

- La fiche d'inscription de l'association
- La fiche d'engagement du sportif
- La licence FFSA 2015/2016 de chaque athlète
- Le certificat médical type de la FFSA pour l'année 2015/2016 de chaque athlète.

Les athlètes ne seront officiellement inscrits qu'à réception du dossier d'inscription dûment complété.

Aucun changement non justifié ne pourra être pris en compte sauf en cas de force majeure et sur présentation d'un justificatif.

Suite à votre inscription un récapitulatif des engagements validés vous sera remis par mail.

Merci de faire les vérifications et de nous signaler à la réception s'il y a des modifications à apporter.



Règlement sportif :

Toutes les épreuves seront arbitrées selon le règlement sportif de la Fédération Française Sport Adaptée. Ce dernier est téléchargeable sur le site : <http://www.FFSA.asso.fr/430-documents-sportifs>

Le premier de chaque épreuve de chaque division est proclamé officiellement « champion régional de Natation Sport Adapté Jeunes ».

En cas de litiges, vous pouvez remplir une fiche de contestation le jour de la manifestation.

Celle-ci est disponible auprès de l'Officiel Arbitre et doit lui être remise 30 minutes après les podiums.

Rappels :

Ce championnat est une compétition qualificative pour le Championnat de France Sport Adapté Jeunes 2016 Natation, en conséquence et ce dès l'inscription, l'entraîneur s'engage à respecter les critères d'engagements dans les divisions.

Les tests de classification devront être renseignés dans la base de donnée nationale prévue à cet effet.

Pour rappel, chaque division correspond à un test :

Pour la division 3 : exploranage

Pour la division 2 : sauv'nage

Pour la division 1 : sauv'nage + technage

Ces tests n'ont pas de validité dans le temps. Si le nageur progresse, il devra cependant être réévalué.

Pour qu'un nageur soit inscrit dans l'une des 3 divisions, il doit obligatoirement effectuer correctement ces tests devant un évaluateur certifié.

Les sportifs doivent impérativement avoir passé les tests avant la compétition.



Programme prévisionnel :

13h à 13h30 : Accueil (contrôle des engagements, des licences et des certificats médicaux)

13h00-14h00 : Echauffement

14H00 à 16H30 : Epreuves

16h30-17h : Remise des récompenses

Conformément au règlement, les sportifs doivent s'engager dans les épreuves suivantes pour participer au Championnat de France Sport Adapté Jeunes :

D3 : Les sportifs doivent s'engager dans les 2 épreuves.

50m Dos

100m crawl

D2 : Les sportifs doivent s'engager sur les 2 épreuves.

100m crawl/dos

200m crawl

D1-Jeune 1 :

- 50m nage libre (engagement obligatoire)
- 100m 4 nages ou 6 minutes nages-hybrides (les sportifs doivent s'engager obligatoirement dans l'une de ces 2 épreuves)

D1-Jeune 2 : Les sportifs doivent s'engager obligatoirement dans 2 épreuves parmi :

100m brasse

100m dos

200m 4 nages

200m nage libre



Fiche d'inscription de l'association

Nom de l'association :

N° affiliation :

Nom du responsable délégation :

Personne à contacter :

Téléphone :

E-mail :

Adresse :



Autorisations

Autorisation d'hospitalisation :

Je soussigné(e), _____ représentant(e) légal(e)
de _____, agissant en son nom, autorise

- les Responsables de la commission médicale à prendre toutes les décisions utiles en cas de maladie ou d'accident, l'hospitalisation et au besoin l'intervention chirurgicale sous anesthésie générale.

Cette autorisation pourra être révoquée à tout moment par mes soins et par écrit. La présente autorisation est personnelle et incessible.

Fait à

Le

Signature :

Autorisation de diffusion à l'image :

Je soussigné(e), _____ représentant(e) légal(e)
de _____, agissant en son nom, autorise

- le CDSA 93 et la LSA Ile de France à diffuser et à publier l'image de l'athlète, son nom, sa voix et ses paroles dans les supports « Communication » ou les médias.

Cette autorisation pourra être révoquée à tout moment par mes soins et par écrit. La présente autorisation est personnelle et incessible.

Fait à

Le

Signature :



Fiche d'engagements sportifs

CLUB :

N° AFFILIATION :

NOM DE L'ASSOCIATION :

ADRESSE E-Mail :

Personne référente des nageurs le jour de la compétition :

Tel :

Mail :

Nom, prénom, n° de licence des accompagnateurs :

